



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 324

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160531

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Action culturelle - Attribution de subventions - Association Lettres Frontières - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 24/06/2016

**Compte rendu affiché le :** 05/07/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

**Absents :**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 324

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160531

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Action culturelle - Attribution de subventions - Association Lettres Frontières - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne s'est fixé l'ambition de soutenir et d'accentuer son rayonnement culturel dans ses propres limites administratives mais aussi bien au-delà. Le plan de mandat fixe donc les grands axes d'une politique qui envisage le soutien à l'émergence artistique ainsi que l'épanouissement des politiques culturelles diversifiées afin que l'exception culturelle stéphanoise puisse être durablement affirmée et qu'elle profite à tous.

□ **Motivation et Opportunité :**

Pour ce qui concerne le soutien aux acteurs culturels, la municipalité envisage la promotion de la culture comme un outil de développement territorial s'appuyant non seulement sur la diversité de l'offre mais aussi de la diversité des publics visés.

□ **Contenu :**

L'association Lettres Frontières sollicite une subvention de 2 500 € pour l'ensemble des actions qu'elle mène en relation avec la médiathèque de Saint-Etienne dans le cadre de son travail en réseau à l'échelle de la Région Rhône-Alpes- Auvergne et de la Suisse Romande.

Il s'agit plus précisément d'organiser la sélection de 10 auteurs francophones et de mettre en valeur leurs oeuvres dans le cadre de clubs de lecture, ouverts au grand public à la médiathèque de Beaulieu. Plus d'une quinzaine de lecteurs adhérents participent à 7 rencontres au cours de l'année dont plusieurs avec les auteurs invités pour des temps d'échanges. Selon les projets d'écriture certains auteurs peuvent, à l'image de Noëlle Revaz en 2011, être sélectionnés, pour réaliser une résidence à l'année en tant qu'auteur invité.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 500 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	2 500 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée communale de bien vouloir approuver le soutien financier de 2 500€ à l'association "Lettres Frontières" pour les actions menées en partenariat avec la Médiathèque.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> BP 2016 - chapitre 65 - article 6574
<b>Résultat du vote :</b> 56 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Marc CHASSAUBENE</b>